

## Master 2 : Droit fiscal ou propriété intellectuelle ?

Par **Zecharia**, le **23/08/2019** à **14:49**

Bonjour tout le monde

J'voudrais Votre avis sur le Master 2 : fiscalité ou propriété industrielle ?

Plein de critères des deux côtés sont attrayants alors ce serait bien d'avoir L'avis de gens expérimentés étant passé par là, où même de ceux qui se posent la même question et qui ont déjà une réponse ou pas.

Les deux sont des domaines qui peuvent me passionner pareillement; mais je crains que le Droit fiscal soit un peu plus monotone que la PI. Étant de ceux qui aiment penser dans un cadre où l'apport de solutions personnelles compte autant que les solutions préétablies, l'idée d'être cloîtré dans un moule en fiscalité me déplaît, même si c'est un domaine à la fois omniprésent et lucratif

Mais de nos jours la PI peut prétendre au même rang et même à plus

Alors qu'en pensez vous

Par **marcu**, le **25/08/2019** à **00:26**

Bonjour,

Déjà tout dépend de la profession que vous envisagez.

Le fiscal est bien loin d'être monotone, il n'y a qu'à voir le nombre de taxes qui existent et la densité du CGI.

En tant qu'avocat tout dépend du cabinet (ville + nombre d'avocats). Sur Paris les très gros cabinets spécialisent généralement beaucoup les postes, ce qui n'est pas vrai dans les petits cabinets ou bien en province.

Vous avez beau faire du contentieux depuis des années, quand un client vient vous voir pour un redressement fondé sur le non-respect de la taxe sur les essieux de camion ça surprend toujours.

Le fiscal est une matière très riche avec un contentieux fourni, il y a beaucoup d'avocats fiscalistes mais très peu d'excellents. Si vous aimez réfléchir à des problématiques variées le droit fiscal convient mais, j'ai presque envie de dire, comme toutes les spécialités en droit.

Je ne connais en revanche que trop peu la propriété intellectuelle, en théorie comme en pratique, pour prendre position à ce sujet.

Par **Zecharia**, le **25/08/2019** à **11:30**

Bonjour merci de votre retour

En effet vu vos arguments il me semble que le droit fiscal pourrait tout à fait me convenir

J'en prends note

Au passage j'aime votre signature ??